

L'Apport de la Linguistique Textuelle à l'Enseignement de la Littérature Orale

BALOGUN, Thomas Akanbi

baloson2002@yahoo.com

08058484546 / 08187741960

French Department,
EMMANUEL ALAYANDE COLLEGE OF EDUCATION, OYO.

And

KAAKU. Maxime. Afolabi

afolabikaaku@yahoo.com

08137521463 / 08186965991

THE NIGERIA FRENCH LANGUAGE VILLAGE

P.M.B. 1011 - AJARA, BADAGRY

Résumé:

*Cet article se propose d'examiner et de mettre l'accent sur comment l'on met la linguistique textuelle au service de l'enseignement de la littérature orale. Il nous apporte l'esquisse de ce que pourrait être une relance sérieuse de l'emploi du **texte** en matière de didactique du français langue étrangère, et tout particulièrement du texte littéraire. Il faut souligner l'importance capitale de dimension transphrastique, qui constitue en quelque sorte le postulat de base de la linguistique textuelle. Il est heureusement évident que ce postulat, de dépasser les limites structurelles de la phrase pour rendre compte de et / ou produire le discours de la réalité, a fort bien été posé, d'abord par l'ancienne rhétorique.*

Dans ce travail, nous n'avons pas l'intention en aucun cas ou circonstance de compliquer la tâche pour l'enseignant et pour l'enseigné en suivant rigoureusement la théorie linguistique de Chomsky ou de n'importe quel linguiste.

Introduction:

Il n'est point à démontrer qu'aujourd'hui les contes, les proverbes, les maximes, les légendes et les devinettes font partie d'un savoir encyclopédique qui s'est sédimenté dans chaque culture au fil des âges. On les qualifie de tradition orale. Ces genres narratifs et non narratifs, assument conjointement plusieurs fonctions sociales.

Certes, l'aspect ludique de ces genres narratifs ou non narratifs occupe le premier plan, mais cette fonction semble selon toute logique superficielle par rapport à la valeur

didactique. La littérature est une forme de communication dont l'importance dans la vie des êtres humains n'est pas à disputer surtout sur le plan de la formation des individus puisqu'elle se constitue de la compréhension des sentiments et des comportements des gens ainsi que l'appréciation des cultures des autres, elle ne peut pas s'effectuer en dehors de la langue. C'est pour mettre en évidence ce rapport qui existe entre la linguistique et la littérature, plus précisément aux niveaux textuel et oral. Douée de cette réalité, la linguistique, se veut une étude scientifique de la langue et du langage. Elle a pour objectif de donner une image aussi exacte que possible de tous les aspects de la langue ou des langues étudiées sans n'en privilégier aucune, d'un côté, et l'enseignant de la littérature par des outils linguistiques d'un autre.

Concernant notre point d'étude, la linguistique se contente de décrire, et son apport descriptif peut se faire selon trois axes principaux :

La linguistique synchronique et diachronique :

La linguistique synchronique ou descriptive étudie l'abstraction faite de l'action du temps sur la langue. Elle est tout ce qui se rapporte à l'aspect statique d'une langue alors que la linguistique diachronique ou évolutive "étudie l'intervention du facteur temps dans la langue" (Baylon & Fabre, 1975) qui concerne l'évolution ou les phases successives de l'évolution d'une langue. Pendant que la linguistique synchronique s'attache à décrire les langues à un moment donné de leur histoire (le plus souvent le présent), l'étude diachronique examine comment les langues évoluent au cours du temps – que ces changements concernent la prononciation (on parle alors de phonétique historique), le sens et l'histoire des mots (c'est là l'étymologie qui est concernée), voire plusieurs aspects (et l'on touche à la linguistique) – parfois à travers plusieurs siècles. On peut donc succinctement dire que la linguistique synchronique désigne un état de langue alors que la diachronique désigne une phase d'évolution de langue. Le premier linguiste à distinguer ces deux types d'études est Ferdinand de Saussure.

La linguistique théorique et appliquée : la linguistique théorique étudie la création de structure permettant à la description individuelle de langues ainsi que les théories tentant de cerner leurs constantes universelles. A l'opposé de la linguistique théorique qui cherche à décrire, de manière générale, une langue donnée ou le langage humain, la linguistique appliquée s'occupe de l'application des règles et des théories linguistiques à d'autres domaines comme la didactique des langues, l'anthropologie linguistique, la dictionnaire, la synthèse ou la reconnaissance vocale...(Ajiboye & Adedeji, 2010 : 1-3).

La linguistique textuelle est une science ayant pour objet l'étude de l'ensemble «des termes, des phrases constituant un écrit, une œuvre ou partie d'œuvre littéraire » (Le Petit Larousse, 2009). La linguistique textuelle de l'autre côté est employé comme « expression qui étudie une langue non pas mot à mot ou sur des phrases séparées, mais dans un contexte sémantique étendu» (<http://dictionnaire.reverso.net/francais>). En d'autre terme, elle peut être définie

comme étant la linguistique qui s'occupe de l'analyse d'une œuvre littéraire en vue de déterminer ou d'expliquer les rapports entre unités lexicales des mots et/ou phrases.

La linguistique contextuelle est un domaine dans lequel la linguistique interagit avec d'autres disciplines. La sociolinguistique et la linguistique anthropologique sont des domaines ressortissant à la linguistique contextuelle dans lesquels on étudie les liens entre le langage et la société. Aussi appartiennent à la linguistique contextuelle des domaines de recherche comme l'acquisition du langage, la linguistique évolutionniste, la linguistique stratificationnelle ainsi que les sciences cognitives.

De tous ces axes descriptifs de la linguistique, nous allons nous intéresser ici à la linguistique théorique. Celle-ci nous permettra de toucher de près la réalité expressive de « Ecoutez mes Contes » de Tayo Siwoku-Awi (2009). Ainsi, par rapport à ce domaine de notre recherche, nous évoquerons la linguistique théorique qui est souvent divisée en domaines séparés et plus ou moins indépendants. Nous pouvons citer entre autres :

- **La phonétique** (étude des différents phones ou sons produits par l'appareil phonatoire humain).
- **La phonologie** (étude des éléments d'articulation de deuxième niveau, ou phonèmes d'une langue donnée).
- **La morphologie** (étude de la structure interne des mots)
- **La syntaxe** (étude des rapports entre unités lexicales dont la combinaison forme des phrases).
- **La sémantique** (étude du sens des mots et énoncés)
- **La pragmatique** (étude d'utilisation 'littérale, figurée ou autre' des énoncés dans les actes d'énonciation).

A partir de ces subdivisions de la linguistique théorique, *la morphologie, la sémantique et la syntaxe*, semblent retenir le plus notre attention dans cet article. Par là, la contribution de la linguistique à la littérature est par ailleurs l'un des domaines les plus créatifs et actifs de l'étude littéraire.

Comme mentionné ci-dessus, la linguistique peut sans se tromper, contribuer suffisamment à notre compréhension d'un texte. Elle peut nous aider à prendre conscience des différentes démarches que nous entreprenons et 'pourquoi' nous avons à faire ce que nous faisons lorsque nous étudions une œuvre littéraire. La linguistique peut aussi nous aider à résoudre des problèmes d'interprétations en nous montrant par un moyen rigoureux pourquoi l'utilisation d'une structure est possible et pourquoi l'autre ne l'est pas. En somme, elle peut nous fournir une perspective narrative, un moyen d'examiner un texte qui nous aidera à développer une analyse consistante puis aussi nous permettre de s'interroger sur des questions relatives au sujet du texte que nous aurions pu ignorer par défaut d'une connaissance linguistique. Etant donné que les textes constituent les premières informations pour toute critique littéraire, des moyens adéquats de description du texte sont essentiels si et seulement si nous devons bien asseoir une quelconque critique. En fait, Adams (1991) explique que la linguistique peut être utilisée pour former une théorie au sujet du langage d'un

texte sous forme de '*linguistique textuelle*'. Au lieu de limiter l'analyse d'un texte aux régularités observées, il est possible de faire des généralisations au sujet de la phonologie, de la syntaxe et de la sémantique textuelle et ses caractéristiques pragmatiques. Ces généralisations mettront en exergue les principes dans lesquelles le texte est structuré.

Linguistique textuelle et littérature orale :

La linguistique textuelle, comme son nom l'indique est une science de la structure et du fonctionnement des textes linguistiques. Elle assume aujourd'hui une importance dans le débat scientifique de ces dernières années. Elle ne doit plus aujourd'hui se concevoir comme le complément nécessaire d'une forme de la linguistique fixée sur la phrase en tant que plus grande unité descriptible, mais elle s'efforce d'atteindre à une reconstruction générale de la linguistique sur les fondements que représente l'unité « texte ». La « linguistique textuelle » proprement dite, est conçue et décrite comme tentative fondée au point de vue théorique et systématique d'explication des structures transphrastiques.

On ne doit cependant pas s'appuyer sur le concept de texte tel qu'on le rencontre dans la langue familière (texte = énoncé fixé par écrit, le plus souvent sous forme d'un produit imprimé) : il faut au contraire impliquer dans ce concept tout type d'acte communicatif recourant à une langue (Péroutet, 1994 p. 6,8). Nous nous limiterons cependant, dans cet article, à l'échange linguistique et ne prenons en compte que les composants extralinguistiques dans la stricte mesure où ils sont pertinents pour la réalisation de la textualité linguistique.

Ce qui est déterminant dans l'optique de la linguistique textuelle, c'est la prise en charge du contexte, de l'interdépendance des éléments, grâce à quoi, pour s'en tenir au texte linguistique, la limite de la description ne se limite pas seulement par l'unité « phrase ». Au contraire, des phrases isolées peuvent aussi bien fonctionner comme textes, dans certains contextes situationnels, que s'associer à d'autres phrases pour constituer des textes. En quoi consistent, dans le détail, ces relations phrastiques, et quelles régularités efficaces procèdent de leur apparition, telles sont les questions auxquelles la linguistique textuelle se donne pour but de répondre.

La littérature orale, comme on le sait, est fondée dans sa totalité sur l'oralité. Elle existe avant le code écrit. C'est une littérature parlée et son origine est souvent inconnue, puisqu'elle est passée d'une génération à l'autre par la parole. Les cultures du monde font la pratique de la littérature orale pour le divertissement et le plaisir. L'absence de l'écriture dans la société traditionnelle d'alors a fait que les valeurs culturelles africaines et les traditions ancestrales ont maintenu, pendant des siècles, leur statut d'oralité. Ce fut le moment où cette tradition puisait ses valeurs culturelles des genres de la littérature orale notamment les chansons, les poésies, les devinettes, les contes, les proverbes etc... pour enrichir une civilisation traditionnelle et sauvegarder ainsi la particularité de son identité culturelle. Bien entendu, il faut, au point de vue didactique, respecter la progression quant au niveau du

décodage –encodage : ce respect est bien plus indispensable, à nos yeux, que lorsqu’il s’agit du texte ou d’intertexte trivial, non-littéraire et non-techno-scientifique. Dans le texte littéraire, il ne peut s’agir, d’un décodage rapide du contenu informationnel essentiel.

Encodage et décodage de textes littéraires

Tout texte littéraire est codifié dans une langue donnée. La langue sert donc de moyen de transition des messages d’un destinataire c’est-à-dire le lecteur. Evidemment, l’auteur d’une œuvre est en communication directe avec son lecteur virtuel et si ce dernier n’arrive pas à décoder les messages qui lui sont communiqués par le biais du texte, le but de la communication n’aura pas été réalisé. Si la langue permet de décrire, c’est-à-dire d’encoder ou d’interpréter les messages de l’écrivain, on constate, en général, que derrière l’ironie, le sarcasme et des figures de discours, entre autres, se cachent souvent des intentions inédites de l’émetteur ou de l’auteur. Par quel moyen peut-on arriver à une compréhension même approximative d’une œuvre littéraire ? Pour décrypter le sens implicite d’une œuvre littéraire quelconque, doit-on prendre en considération ses contextes sociaux ou bibliothèques ou n’étudier que les mots en tant que composants ou structures esthétiques ? Toutes les connaissances linguistiques et extralinguistiques d’un lecteur comptent dans le décryptage d’une œuvre littéraire donnée comme le montre l’exploitation des textes étudiés dans cette étude.

Normalisation textuelle à des fins contrastives :

La procédure qui a été présentée juste ne peut pas être appliquée dans tous les cas, mais seulement lorsque se présentent des structures sérielles (qui, il est vrai, sont justement très fréquentes dans la poésie lyrique moderne). Pour mettre en évidence la spécificité du texte littéraire, on peut cependant se servir d’un extrait de **‘Ecoutez Mes Contes’**, de Tayo Siwoku – Awi. (2009 ; p : 75)

Voyons donc un extrait du texte suivant :

Joke la princesse :

Le roi aime son enfant. Cette fille unique de l’âme délicate, sublime 1
et sincère, doit être protégée d’un faux mari et d’un menteur. A
l’égard du roi, ce n’est pas l’argent qui compte. Le plus riche 3
homme peut ne pas être le meilleur. Il faut chercher un moyen à
connaître le candidat supérieur. Le mari de Joke doit être sensible,
gentil et aimable. Le roi veut que sa fille soit la femme unique de 6
son mari. Voilà, déjà les soupirants qui viennent ont toujours des
harems des femmes et des larges cours d’enfants. 7

(Extrait de **‘Ecoutez Mes Contes’**, Tayo Siwoku – Awi (2009 ; p :75)

Littéralité au niveau sémantique :

Si l'on part de l'hypothèse que le titre fonctionne comme indicateur thématique, alors surgit une image contradictoire. D'une part, on peut isoler, dans les lignes de ce texte, une série d'expressions qui peuvent être affectées d'emblée à un thème « **Joke la Princesse** ». D'autre part, l'énoncé présente un assez grand nombre de signes (jusqu'au niveau phrastique) qui ne sont pas compatibles avec le titre. Le degré de compatibilité, ici, n'est pas déterminé seulement par le contenu notionnel, mais également par les para-significations affectives (connotations). A partir d'un complexe sémique valorisé positivement : **Joke la Princesse** (titre), des expressions comme « **Cette fille unique de l'âme délicate, sublime et sincère, doit être protégée d'un faux mari et d'un menteur** » paraissent ou du moins ressortent d'une façon fortement paradoxale et négative. Les ruptures textuelles sont, chaque fois, encore accusées par le micro- contexte :

Voilà, déjà les soupirants qui viennent

ont toujours

des harems des femmes et des larges

cours d'enfants. (6-7)

Il s'agit de constantes ruptures d'attentes. Pour illustrer ce fait, on peut emprunter diverses voies. Comme indicateur thématique, le but d'une unité didactique (ou d'une séquence d'unités didactiques) peut être de reconnaître, dans leur fonction propre, les éléments linguistiques et non-linguistiques affectés au texte. L'étudiant, en apprenant à décrypter de façon adéquate ces signes verbaux et iconiques qui, d'une part, sont situés en dehors de l'ensemble textuel, mais pour une autre part lui appartiennent, acquiert la capacité de s'approcher d'un texte avec le maximum de pré-information. On peut partir de l'hypothèse que le titre fournit le thème du texte, mais on s'apercevra bientôt qu'il y a parfois, dans le domaine littéraire, des en-têtes qui, au point de vue contenu, n'ont absolument rien à voir avec le texte et que les nouvelles des journaux portent souvent des titres qui n'embrassent pas en totalité le thème. Toujours est-il qu'il existe une compréhension intuitive de l'adéquation d'un titre, c'est-à-dire qu'on reçoit un titre comme plus ou moins pertinent. Abstraction faite des déviations conscientes en littérature, on peut dire qu'au moins les aspects essentiels du thème doivent, en général, entrer dans la formulation du titre. Donc on pourrait partir de la relation titre-texte, ce qui dans le cas présent ferait évidemment ressortir l'antinomie des deux composantes. De ce qui suit, deux pistes se présentent à nous :

- a) Partir du texte ; b) Partir du titre.

a) Il se présente une difficulté : c'est-à-dire que les apprenants seront confrontés à un fait linguistique par trop abrupt (c'est-à-dire sans cette indicateur qui fait de la suite de signes un tout cohérent) et beaucoup d'entre eux recevront ce texte comme dépourvu de sens et l'écarteront. Pour Ajiboye (1993), il faut une grande habilité pédagogique pour transformer une telle anti-motivation en une motivation nouvelle. Il est vrai que le texte est très court et qu'il est donc aisé d'en avoir une vue d'ensemble. Mais le professeur dirigera l'attention des apprenants sur les chaînes de relations sémantiques et finalement écrira au tableau le concept qui embrasse la totalité de « l'évènement » *la femme unique de son mari*. Ce mot composé pourrait figurer comme titre, mais également des expressions comme : *les soupirants, des harems des femmes*, ou quelque chose d'analogue. Le contraste avec le titre effectif exerce alors un effet de surprise : la composante affective fortement positive de **Joke la princesse** situe tout le texte dans une nouvelle perspective. Les expressions à connotations positive et négative se dissocient fortement (fonction structurante du texte).

b) En donnant d'abord le titre, on fait naître de fructueuses possibilités de composition textuelle. Si on fait appel au **centre d'intérêt** (*L'amour*) également fournie d'avance, on peut transmettre les instructions nécessaires à la production d'un texte de 20 lignes au maximum. (Un thème comme « **Joke la princesse** » invite au travestissement !).

Si l'on renonce à une décomposition entre titre et texte, l'aspect qui nous intéresse ici, celui de la qualité différentielle du texte littéraire, peut être éclairé par une manipulation préalable du corpus, qui constituerait à ramener l'imprévisible et le surprenant au familier et au prévisible. Pour cette opération également, se présentent divers possibilités. L'une d'entre elles est la suppression d'expressions qui, par rapport à la spécificité du texte, ont une valeur constitutive particulière. Il est aussi possible de faire faire par les apprenants des textes à trous à l'aide d'un matériau lexical fourni à l'avance. Pour finir, les remplissages chaque fois vraisemblables, qu'à choisis le poète (**écart par rapport à la norme** ; en français dans le texte, N.D.T). La comparaison doit illustrer le dessein présumable de l'auteur et doit conduire à une sensibilisation touchant ce qui est spécifique de l'expression poétique. Exemple :

Cette fille unique...., doit être protégée d'un faux mari et d'un menteur. (Lignes 1-2).

Paradigme de remplissage :

amour

délicatesse

protection

tendresse

attachements...

Nous ne sommes pas les premiers initiateurs de ce procédé, cette procédure est représentée et justifiée de manière détaillée par Benamou (1971, pp. 12-15, 84-86). On ne doit pas ici s'attarder davantage sur ce point, parce que dans un texte aussi fortement déviant que celui de Tayo Siwoku – Awi (2009 ; p :76) , on devrait supprimer vraiment trop de choses ! Pour les apprenants, tout contexte serait ainsi perdu.

Au lieu de cela, on peut traiter de façon plus détaillée une autre tentative d'analyse. A l'aide d'un texte contrastif produit à l'avance, on essaie d'éclairer, comme d'un trait de lumière, la structure de l'original. Les modifications vont, dans ce cas, beaucoup plus loin que dans la procédure du texte à trous. Les ruptures de la structure sémantique du texte sont neutralisées dans la mesure du possible, les suites incompatibles transformées en suites compatibles, grâce à quoi se dégage un « **tout** » sémantique cohérent. Par la comparaison avec l'original, les déviations sont non seulement perçues expérimentalement en tant que telles, mais bien plus, elles sont en même temps reconnues comme une structure secondaire qui interfère avec l'organisation primaire. La liaison entre les domaines sémantiques séparés par des hiatus doit être opérée dans l'original par le lecteur. C'est lui-même qui en fin de compte constitue le texte, par sa coopération créative et c'est lui qui restitue son pouvoir d'association libre dans le champ de tensions du sens comme une jouissance esthétique.

Voici un exemple (possible) du texte contrastif :

Joke la princesse (Variante A)

Le roi aime son enfant. Il lui porte une affection sans égale. Cette fille unique a pour gage de protection son père. Le roi veut que sa fille se marie à quelqu'un de crédible et d'honnête. Donc un plan est commandité par le roi pour avoir le mari requit pour sa fille. Il y a donc des attachements plus touchants les uns que les autres. C'est cette tendresse du père (roi), qui veut que sa fille soit la femme unique de son mari, et qu'il doit être sensible, affectif et très sympathique. Vu tout cela, un afflux d'aspirants se fait sentir.

Dans cette partie de notre rédaction, les expressions à valeur négatives comme : **d'un faux mari, d'un menteur, ce n'est pas l'argent qui compte, peut ne pas être le meilleur**, ont été méthodiquement remplacées par des mots et des tournures à connotation positive (dans ce contexte). En outre, quelques modifications mineures ont été pratiquées (transformation de la phrase négative des lignes **2-3-4** en une phrase affirmative). Le résultat est un texte qui, certes, renferme encore une série d'éléments du langage poétique (métaphores, connotations, etc.), mais dans lequel la sous-structure dominante, qui génère le champ de tension poétique et caractérise le

texte comme «surréaliste», est éliminée. C'est seulement en désautomatisant l'exagération traditionnelle de l'amour paternel que Mme Tayo Siwoku – Awi réussit à gagner en créativité : on peut comparer à cela la transformation d'une optique classique telle qu'elle s'est opérée dans la peinture cubiste.

Littérarité au niveau de la syntaxe textuelle :

Le fait que la variante A soit toujours reconnue, sous quelque forme que ce soit, comme littéraire, est également fondé, au moins en partie, sur des bases sémantiques. Entre de nombreuses phrases se laissent voir des cassures, qui produisent l'impression d'une succession abrupte d'événements. Le défaut d'articulations manifestes contraint l'apprenant à un investissement personnel créateur.

Dans ce qui suit, on tente de « normaliser » le texte, dans la mesure du possible, aussi du point de vue syntaxique. Dans ce but doivent d'une part être effectuées des transformations, d'autre part insérés des maillons intermédiaires qui manquaient. La réalisation de la variante B se base sur les principes suivants : déjà la phrase d'introduction, qui pose un problème (phrase augmentative),

1) est reçue comme typologiquement dérivante (l'attente, créée par le titre, d'une description ou d'une narration lyrique, demeure insatisfait),

2) présente, comme question sans réponse – et, en plus, nullement rhétorique. A la ligne 2, il manque à l'article **le** un élément de référence antérieure. On ne trouve même pas une référence indirecte, puisque, dans les phrases qui précèdent, ce sont des relations très générales qui sont produites (**un père** ne vise pas une fille déterminée, mais dénote une catégorie générale) ; l'étudiant (e) demeure ainsi, quand à l'affection du **ROI**, dans l'incertitude (même la suite du sujet). Vide également demeure l'anaphore (**des attachements plus touchants**) (ligne 5). En outre, un cadre spatio-temporel explicite est refusé à l'étudiant (e), dans lequel il pourrait disposer les diverses observations et réflexions (il en est réduit à se construire lui-même ce cadre avec l'aide du matériau sémantique qui lui est fourni).

Un essai de normalisation syntaxique pourrait donner à peu près le texte suivant :

Joke la princesse (Variante B)

... j'aime ma fille confère la tendresse d'un père à son enfant ! Plus haut que les astres, il y a toi ; mon unique que je défende des prédateurs amoureux. Le roi a un attachement plus soutenu et plus touchant pour la princesse. Mais son amour ne peut pas être comparé à aucune autre inclination. Nourrie de crainte et de peur que sa fille soit dans les bras d'un homme extrêmement riche et polygame ; le père (Roi) de Joke a un regard sur elle. Cela se justifie par le fait que le mari de Joke doit avoir de la morale, de la sympathie et de l'affection.

Nous voilà, déjà en route pour un afflux de prétendants qui se dessine à l'horizon. Ce sera un long voyage.

En dehors des références vides signalées plus haut, a été normalisée, dans cette variante B, la séquence des temps. En outre, quelques ajouts lexicaux étaient indispensables pour réaliser un enchaînement syntaxiquement harmonieux.

Transfert sur la pratique didactique :

On vient de proposer un modèle stratifié de texte à structuration complexe, aux fins de reconnaissance. Comment ce modèle peut-il s'utiliser en didactique?

Tout d'abord, il faut insister une fois encore sur le fait qu'un texte comme **Joke la princesse** ne devrait pas être traité séparément, mais est à classer dans une certaine perspective de travail, orientée dans un but précis. Cela pourrait se faire à l'occasion d'un cours sur la « littérature populaire », car ici se posera inéluctablement la question de valeur (Qu'est ce qui distingue un roman de Camus d'un roman de quatre sous, un tableau de Picasso d'une croûte achetée dans un magasin à grande surface?) Le texte de Tayo Siwoku – Awi pourrait avoir pour fonction de montrer :

1. que la fictionnalité ne suffit pas à constituer la littérature (aucune des trois variantes ne décrit un processus réel) ;
2. que la structuration porteuse de tension représente dans ce texte une condition fondamentale de l'effet littéraro-poétique. A parti de là, on pourrait formuler l'hypothèse (qui reste à vérifier) que cette présupposition vaut en général pour les textes littéraires aussi bien que pour les œuvres d'art. Effectivement, la poétique / le conte et la stylistique fondées sur la linguistique ont démontré finalement cette réalité – ce qui ne signifie évidemment pas que la structuration porteuse de tension représente une condition suffisante pour la qualité « littéraire ».

L'insertion dans un champ thématique « littérature populaire » offre en outre de riches possibilités pour une production textuelle par les apprenants (es). Le traitement d'un texte littéraire est par là détaché du procédé purement analytique de l'« explication de texte » et enrichi d'une composante : une fréquentation autonome et active de la langue. D'où la suite méthodique que voici : nominalisation du titre, avec invitation à la production textuelle (en fournissant préalablement des matériaux) – présentation de l'original, avec discussion – présentation d'une ou de deux variantes, avec discussion.

Le traitement méthodique peut également consister en une juxtaposition des variantes. Dans ce cas, quelques questions d'« ouvertures » :

- Lequel des trois textes est plus facile ? Fonder votre point de vue.
- En quoi les textes se ressemblent-ils ?

- Dressez une liste des différences observées en comparant d'abord les textes 1 et 2, puis les textes 2 et 3. Que remarquez-vous ? (Ici il y a possibilité d'inviter les apprenants (es) à travailler en groupe).
- Quel texte préférez-vous ? Pourquoi ?
- Le premier texte est écrit par Tayo Siwoku – Awi en 2006. Pouvez-vous imaginer les motifs qui l'ont fait concevoir un texte pareil ?

Donc dans la discussion sur le texte (ou sur les textes), le facteur structurel devra évidemment constituer le principal centre d'intérêt, mais la conversation devra nécessairement aussi s'étendre sur des points de vue interférents ou complémentaires : avec une image, avec un poème, avec un conte, c'est à la réalité de son temps que répond le créateur. Un texte comme le texte 3 (variante B), écrit dans cette période de grands bouleversements (des guerres en Afrique et un peu partout dans le monde), non seulement dans le cadre de l'histoire de la poésie n'apporterait aucune contribution nouvelle, il ferait en même temps regretter l'absence de toute sensibilité au contexte historique réel, auquel tout investissement créateur est lié. Le texte original, par contre, contient des éléments négatifs qui, au niveau du contenu, provoquent une dissolution de l'atmosphère de totale insouciance.

Conséquences sur le plan didactique :

L'aptitude à textualiser, dans la mesure où il s'agit d'une compétence à acquérir, pose un problème fondamental : celui de la formation d'une compétence en langue seconde. Bien entendu, on attend encore une large construction hypothétique en didactique textuelle, qui inclurait une modélisation et une vérification se situant dans le cadre de l'enseignement.

Naturellement, la donnée « texte » au sens traditionnel a de tout temps joué un rôle dans la didactique des langues, et avec la récente inclusion des postulats pragmatiques, liée à l'exigence de formation d'une « compétence communicative » chez l'apprenant, l'aspect textuel est donné implicitement, même pour les énoncés oraux. Il est certain qu'on ne peut pas transmettre linguistiquement avec succès ses intentions à son partenaire si on ne le fait pas selon une certaine cohérence (ne fût ce qu'une cohérence de type situationnel). Il en va de même pour la face « réception » de la communication linguistique.

Il va être question dans ce qui suit de l'acquisition de « compétence textuelle ». Ce concept est d'une part à définir en fonction de l'expression chomskienne **linguistique compétence**, d'autre part à mettre en relation avec le concept de « compétence communicative » (Lyons, 1968).

Compétence textuelle :

La *compétence textuelle*, au sens chomskyen, peut être définie selon Slakta (1975) comme la capacité d'un locuteur idéal de produire et de comprendre, grâce à un système de règles intériorisées et à une quantité limitée d'éléments lexicaux, une quantité illimitée de phrases bien formées (de produire des énoncés sur le caractère bien formé de ses phrases). La « compétence communicative », au contraire, serait la somme de toutes les capacités qui mettent un individu à même d'entrer dans un processus de communication avec d'autres individus et de le mener à bien. Elle inclut la compétence linguistique dans la mesure où, dans la très grande majorité des cas, la communication s'effectue linguistiquement ou avec la participation de la langue et où la parole, pour sa part, implique l'aptitude à former des phrases correctes. Sur le plan théorique, l'étude de la compétence communicative a sa place dans le cadre d'une théorie générale de la communication, théorie fondée sur des bases psychologiques, sociologiques et linguistiques.

Si l'on prend le concept de texte en un sens très large, c'est-à-dire si on applique même à des formes non linguistiques de communication, alors les concepts de compétence communicative et de compétence textuelle recouvrent la même chose. Mais il devrait s'agir ici, avant tout de la linguistique. En posant comme base le concept de texte tel qu'il est exposé par Schmitt (2002, p.15) dans son article, la compétence textuelle peut être interprétée comme la capacité d'agir linguistiquement avec succès dans le cadre d'un acte de communication. Toutefois, comme même ce concept de compétence est encore très large et correspond à une interprétation courante de la « compétence communicative », il apparaît possible et judicieux, à l'égard d'une visée spécifiquement didactique, de dégager une notion de « compétence textuelle au sens étroit », qui embrasserait surtout les capacités de construction de cohérence et de délimitation textuelle à visée fonctionnelle, domaine dans lequel les points de vue thématique et typologique ont également un rôle à jouer (Charlottes, 1978).

Conclusion :

Il semble même que plus le texte est « littéraire » mieux il se prête aux « manipulations » de surface indispensables au balayage informatif de son contenu. Le texte hyper littéraire ou « poétique », en quelque sorte désanthropologisé, est plus libre, pragmatiquement parlant, par rapport aux référents localisés, que les textes fonctionnels ou autres « documents authentiques », dont l'inconvénient majeur est qu'ils paraissent, pour l'apprenant, hésiter constamment entre l'octroi d'une langue et celui d'un savoir extra- ou paralinguistique... Cet article est écrit pour montrer non seulement le rapport qui existe entre la linguistique textuelle et la littérature orale, mais aussi pour établir le fait qu'une connaissance de la linguistique facilite, dans la plus part du temps la compréhension et l'enseignement des textes littéraires quelconques.

Nous aimerions, pour finir, nous poser une question qui prolonge en quelque manière les précédentes interrogations sur la pragmatique. La notion de la cohérence / cohésion n'implique-t-elle pas, dans le domaine qui nous occupe, la recherche d'un rapport, le plus étroit possible, entre : l'apprenant – le « texte » - l'enseignant ?

Autrement dit, tout texte, dès qu'il possède des fins didactiques, ne devient –il pas, par là-même, étranger à son contexte initial et ne change-t-il pas autrement de nature ? Le fait que l'apprenant sache et se dise ceci : ce texte est là **pour** m'apprendre quelque chose (soit m'apprendre à apprendre) ne typologise –t-il pas **ipso facto** le dit texte ? On serait tenté ici de répondre par l'affirmative, quand on considère à quel point le texte « scolarisé », c'est-à-dire mis au programme d'un cursus d'apprentissage quelconque, devient pour l'étudiant « autre chose » que ce qu'il était en dehors du collège ou d'université. Le trop fameux « ennui » des classes littéraires pourrait être, dans cette hypothèse la réaction et l'inconsciente à la « didactification » (comme on dit la pétrification) du texte littéraire, présenté par ailleurs, trop longtemps, comme « sacré » ou du moins vénérable.

Tout apprenant du français langue étrangère serait-il donc voué comme l'apprenant du français langue maternelle, mais avec un intertexte supplémentaire à déchiffrer soit à la dissection peu ragoûtante d'un texte littéraire mort ou « affaibli », soit à la construction de textes libres, d'une littérature et d'un intérêt douteux ? Il semble que la linguistique textuelle, sans avoir encore les moyens de briser totalement cette alternative, soit en bonne voie de donner aux enseignants de langue vivante les armes nécessaires, ou plutôt les instruments méthodologiques, les pivots clefs (autant et plus que les mots clefs) qui permettront aux apprenants du français langue étrangère de réussir à maîtriser les moments et les mouvements du discours français. Cette discipline, tournée plus vers le dynamisme de la parole que vers les structures figées de la langue, peut aider beaucoup à la fluidité, au suivi, à l'enchaînement que doit intégrer tout énoncé long et bien formé. Le dédain affecté naguère encore à l'égard des textes littéraires comme moyens d'apprentissage était souvent aussi, il faut l'avouer, un rejet passionnel et historiquement justifié de la normativité rhétorique et du trop beau langage. Aujourd'hui, nous sommes persuadés que certains linguistes, et en particulier ceux qui s'intéressent à la linguistique textuelle, de l'importance vitale, dans tout l'échange verbal, de l'argumentation, et l'on ne peut que s'étonner de voir aussi délaissé l'apprentissage des manipulations logiques. Enseigner et étudier une langue resteront toujours une tâche difficile. La linguistique textuelle peut tout au plus indiquer quelques voies : elle ne saurait dispenser de la contention de l'apprentissage. Le but de cet article est au contraire d'élucider pour l'**enseignant** des questions déterminées, et d'en faire sortir des propositions pratiques. L'**enseigné** n'a nul besoin d'entendre, par-dessus le marché, un seul terme linguistique textuelle. Mais s'il pouvait tirer quelque profit de la perspective didactique que nous proposons, ce serait la récompense de cette communication.

Bibliographie :

- Adam, J.-M.(1977). *Ordre du Texte*. Ordre du Discours Pratiques n° 113, Metz.
- Adam, J.-M. (1991). *Langue et littérature- Analyse et pragmatique textuelle*. Paris: Hachette.
- Ajiboye, T. (1993) : "Les tendances contemporaines dans la pédagogie du FLE" in *L'enseignement du français dans les écoles secondaires au Nigeria : Méthodes, Spécificités et Perspectives*,(pp 6-21). Badagry : N.F.L.V..
- Ajiboye, T. & Adedji, O. (2010). "Les préoccupations de la linguistique appliquée" in *Linguistique et Applications Pédagogiques. Regards sur le Français Langue Etrangère*. Ibadan, Clean Slate Books.
- Baylon, C. & Fabre, P. (1975). *Initiation à la Linguistique*. Paris - Editions Fernand Nathan.
- Benamou, M. & Carduner, P. (1971). *Le Moulin à Parole* (Second Edition). U.S.A: Ginn & Company.
- Charlolle, M. (1978). *Introduction aux problèmes de la cohérence des textes*, Langue française n°38, Mai 1978, Larousse.
- Larousse. (2009). *Le Petit Larousse Illustré, Dictionnaire. Paris Cédex 06*. Librairie Larousse.
- Lyons, J. (1968). *Linguistique générale*. Paris: Larousse.
- Peroulet, C. (1994). *Repaires Pratiques - Style et rhétorique*. Paris: Editions Nathan.
- Schmitt, N. C. (2002). "An Overview of Applied Linguistics" in Schmitt (ed). *An Introduction to Applied Linguistics* (pp. 1-16). London: Hodder Education.
- Siwoku-Awi, T. (2009). *Ecoutez mes contes*. Lagos: Kola-Bola Venture.
- Slakta, V. (1975). "L'ordre du texte" in *Etude de Linguistique appliquée*, (pp. 30-45). n° 1975

Citographie :

<http://dictionnaire.reverso.net/français-definition/linguistique%2520textuelle>. Retrieved on 23/07/ 2014 at 17: 47.